

Extrait du Registre des Délibérations

du Centre Communal d'Action Sociale

Séance du 16 Octobre 2023

Délibération n° 15/2023

Objet : Convention Association Jouvence 2023/2024

**Présents : M. Guy LAURET – M. Laurent TEISSIER – Mme Christelle MUSICCO – Mme Céline CLOTET – M. Jean-Claude SALAS
– Mme Pierrette ARNIER – Mme Josy BELMONTE – Mme Valérie JUNILLON – M. Claude RENAUDIN – Mme Paule JAUME -**

Représentés : /

Excusée : Mme Christine OLIVA

Absents : Mme Valérie BONIOL-ALDIE – M. Jean-Claude VENDEIX

Secrétaire de séance élue à l'unanimité : Mme Céline CLOTET

Monsieur Guy LAURET rapporte l'affaire ;

Il est proposé d'adopter le renouvellement de la convention avec l'association JOUVENCE pour 2023/2024, agrémentée d'un avenant, tel que joint à la présente, avec l'ajout de séances supplémentaires, dans le cadre d'ateliers d'activités physiques adaptées à la santé des seniors, et d'octroyer à l'association JOUVENCE, la somme de **1.700,00 € (mille sept cents Euros)**.

Le conseil d'administration, **à l'unanimité**, adopte cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président

Guy LAURET



Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture

et publication ou notification du